

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Commission sur les services aux citoyens

Élaboration d'un programme de propreté à Montréal

Montréal, le 11 mai 2006 – Fidèle à son engagement d'améliorer la propreté, la Ville de Montréal a mis en œuvre un plan d'action pour l'année 2006 et elle compte adopter cet automne un programme en vue de rehausser le niveau de propreté des domaines public et privé.

Avant même que soit élaboré ce programme qui doit s'échelonner sur quatre ans, la Commission sur les services aux citoyens procède à une consultation publique sur le sujet. Cette consultation permettra d'enrichir plusieurs aspects du programme et d'établir les obligations et les responsabilités de la Ville ainsi que celles des citoyennes et des citoyens au niveau de la propreté. Aussi, on y traitera du niveau de propreté escompté dans les rues commerciales et résidentielles, de la modification de certains comportements, de l'amélioration de la prestation de services et enfin, de la révision de la réglementation.

La commission vous invite à lui faire part de vos commentaires, opinions et attentes concernant le contenu d'un programme de propreté au cours d'une assemblée publique :

le jeudi 25 mai 2006, à 19 h
à l'hôtel de ville, salle du conseil
(métro Champ-de-Mars)

La séance débutera par la présentation des principaux constats et du plan d'action 2006. La commission recevra ensuite les commentaires des citoyennes et citoyens.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. La documentation en soutien à cette assemblée est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, et sur le portail de la Ville de Montréal ville.montreal.qc.ca/commissions

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la *Charte de la Ville de Montréal*, leur mission consiste à éclairer la

prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur les services aux citoyens est présidée par M. Jean-François St-Onge, de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, et Mme Mary Deros, de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, en est la vice-présidente. Les membres sont : M. Ross Blackhurst, de l'arrondissement de Lasalle, M. Maurice Cohen, de l'arrondissement de Saint-Laurent, Mme Suzanne Decarie, de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Mme Clementina Teti-Tomassi, de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Sylvain Lachance et M. Frank Venneri, de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770